



Fondation littéraire Fleur de Lys

Montréal, 30 Mars 2007

L'Honorable Line Beauchamp,
Ministre de la culture et des communications
Gouvernement du Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A
1er étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre mes plus sincères félicitations pour votre réélection à titre de députée de la circonscription de Bourassa-Sauvé dans le cadre de l'élection générale de lundi dernier. Nous espérons que vous conserverez votre poste de ministre de la culture et des communications au sein du nouveau gouvernement Libéral.

Permettez-moi de commenter votre réaction face aux résultats de cette élection qui place votre gouvernement en position minoritaire à l'Assemblée nationale du Québec. Je me réfère ici à l'entrevue que

vous avez accordée à la chaîne française d'information continue de la Société Radio-Canada le lendemain de l'élection :

«Ce que je comprends, c'est qu'il n'y a aucun des partis politiques qui peut se présenter en disant: « j'ai le monopole de la vérité. » C'est un appel pour nous les politiciens à écouter davantage la population. Je pense aussi qu'on est habitué à un modèle de confrontation, mais je pense que là, pour les intérêts supérieurs du Québec, c'est un appel à un modèle de coopération.»

— Line Beauchamp

Source : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/electionsQc2007/2007/03/27/016-PLQ-Reax-Beauchamp.shtml>

Le journaliste résumait ainsi votre analyse : «Elle ajoute que les Québécois ont envoyé un message clair à son parti, de même qu'à l'ensemble de la classe politique. Selon elle, les Québécois veulent être davantage écoutés par les politiciens, et c'est ce que le PLQ devra faire.» (Source : voir ci-dessus).

Je suis parfaitement d'accord avec votre constat d'autant plus que je fais partie de ces Québécois qui réclament une plus grande écoute des politiciens depuis quelques années.

Selon moi, le problème de fond en est un d'accessibilité des politiciens et, plus spécifiquement, de nos ministres. Quand j'étais de la vingtaine, au cours des années 80, il était facile de sensibiliser un ministre et son entourage à un dossier. Il suffisait d'écrire ou de se présenter en personne au cabinet du ministre pour être entendu par un conseiller voire par le directeur du cabinet. Nous savions dès lors que le ministre serait informé de notre démarche et de nos propositions. Que ces dernières soient acceptées ou non, nous avions tout de même la satisfaction d'avoir été entendus. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le ministre se retrouve plus souvent qu'autrement isolé de la population, de ses demandes et de ses propositions, par les membres même de son cabinet. Ces derniers se perçoivent de plus en plus comme le rempart du ministre. Ils jugent ainsi ce dont il faut informer ou non le ministre (cette lettre ne vous parviendra peut-être

jamais). Certains conseillers et directeurs de cabinet bloquent littéralement l'accès aux ministres qu'ils servent en les laissant dans l'ignorance des démarches de la population.

Mon expérience avec votre cabinet depuis votre élection en 2003 en est un bel exemple. J'ai informé l'un de vos conseillers dès juin 2003 des besoins de notre fondation et vous en avez été informée par la bande seulement en novembre 2006, soit plus de trois ans plus tard. Il faut dire «par la bande» parce que ce dont vous avez été informée, c'est de ma lettre ouverte intitulée «La ministre Line Beauchamp confond le contenant avec le contenu» en réaction à votre participation alors que vous accueilliez, à la Société des arts technologiques à Montréal, vos homologues responsables de la culture et du patrimoine au Canada afin d'entamer les réflexions entourant l'impact des nouvelles technologies sur les politiques culturelles. Je m'offusquais alors du fait qu'il n'y avait au programme de l'événement, qu'une seule intervention et un seul invité concernant l'édition: «[Édition] M. Ronald Hawkins (SONY, États-Unis) - Possibilités que suscite l'arrivée du livre électronique dans le secteur de l'édition et ses retombées possibles dans le domaine de la culture. Présentation du dispositif de Sony.» L'important est de retenir que j'ai dû envoyer cette lettre ouverte à toutes les directions de votre ministère et à tous les membres de votre cabinet pour que vous soyez finalement un peu sensibilisée à notre démarche dans le domaine de l'édition en ligne.

Le 28 novembre dernier, en après-midi, je rencontrais le journaliste David Patry du quotidien Le Journal de Montréal avec un groupe d'auteurs édités en ligne par notre fondation. Il m'a confié qu'il vous croiserait sûrement en soirée lors de la première de Kent Nagano à l'OSM. Je l'ai invité à vous demander si vous connaissiez notre fondation et il l'a fait pour ensuite m'informer de votre réponse : «Oui. Ils viennent de commencer leur lobbying».

Vous ne pouvez pas savoir, Madame la ministre, jusqu'à quel point votre réponse m'a profondément déçu. Nous ne venions pas de commencer notre lobbying à ce moment-là en novembre dernier mais trois ans plus tôt. Autrement dit, votre réponse me confirmait officiellement que malgré mes démarches auprès de votre cabinet

depuis juin 2003, vous veniez d'en être informée, et ce, 41 mois plus tard. Ce n'est pas normal.

Votre réponse m'a également déçu parce que vous me placiez dans une démarche de lobbying plutôt que de communication. Certains diront que l'un et l'autre sont semblables mais je suis très loin d'être de cet avis. Toute personne qui entreprend une démarche auprès de ses politiciens ne se perçoit pas d'emblée comme un lobbyiste. Votre réponse m'a laissé croire que seuls les lobbyistes expérimentés ou les groupes organisés à cette fin ont accès à vous. Personnellement, c'est à titre de citoyen impliqué dans le développement culturel du Québec que je me suis adressé à vous et à votre cabinet et non pas en tant que lobbyiste professionnel, ni même amateur.

Je vous en prie, confirmez-moi que vous n'êtes pas uniquement informée des dossiers des lobbyistes organisés. Je ne souhaite pas pratiquer cette discipline. En fait, je tiens à demeurer un simple citoyen, certes impliqué, mais un simple citoyen, parlant au nom de simples citoyens, formant une partie de la population.

Quoique je sois impliqué dans le domaine culturel, je pense à la politique avec un esprit scientifique qui exige que tous les faits doivent être entendus et non pas uniquement ceux rapportés par les lobbyistes. Je crois que la politique a le devoir d'être objective et non soumise aux pressions des uns et des autres. Je souhaite une écoute simple et **active et tous les citoyens** et, surtout, un traitement de valeur égale sans égard à la notoriété.

En science, toute personne peut se lever et faire avancer la connaissance, seule une preuve factuelle suffit. Il devrait en être ainsi en politique. Tout citoyen, même celui sans influence aucune, pur inconnu, devrait pouvoir être entendu pour faire avancer la connaissance.

Personnellement, je ne comprends pas pourquoi un homme qui tente d'aider le Québec à reprendre son retard dans le domaine de l'édition en ligne demeure sans réponse de votre cabinet à ses demandes de rendez-vous avec vous.

Lorsque j'ai rencontré un membre de votre cabinet à la fin de 2003, je savais pertinemment que votre ministère n'avait aucun programme d'aide à l'édition en ligne. Et c'est pourquoi c'est à vous, l'élue en poste, que j'adressais ma demande plutôt qu'aux fonctionnaires. Mais l'employé de votre cabinet a préféré envoyer tout de même ma lettre aux fonctionnaires plutôt que de vous informer. Je savais que vos fonctionnaires n'avaient alors d'autre choix que de refuser ma demande puisqu'aucun programme d'aide à l'édition en ligne existait, pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs. Et c'est pourquoi je persiste à vouloir entrer en communication avec vous. Mais mes demandes de rendez-vous demeurent sans réponse, pas même un non.

Je me dois aussi de vous informer que la lettre que je vous adressais en juin 2003 est aussi demeurée sans réponse. Six mois plus tard, toujours rien. Je vous ai alors interpellé dans une longue lettre ouverte publiée dans le quotidien Le Soleil. L'un des membres de votre cabinet a communiqué avec moi le matin même de la publication pour m'accorder un rendez-vous au cours duquel elle promettait d'aider notre fondation mais elle a commis l'erreur, comme je l'écris ci-dessus, d'envoyer notre demande aux fonctionnaires plutôt que de vous la présenter. Conséquence : vous êtes perçue par les 350 auteurs de la fondation et leurs lecteurs comme étant opposée voire fermée à l'édition en ligne et à notre fondation, initiative d'un simple citoyen en quête d'un emploi.

Et pendant la campagne électorale, pas un mot de votre part et de votre cabinet à la suite de l'article publié dans Le Journal de Montréal annonçant la fermeture prochaine de notre maison d'édition en ligne, la seule au Québec, si vous ne nous venez pas en aide sous peu. «Être davantage à l'écoute de la population» dites-vous. Oui ! Et plus que jamais.

Notez bien Madame la ministre : «de la population» et non pas seulement des lobbyistes de l'OSM, du cinéma,... à qui vous avez accordé des millions de dollars alors que la demande de notre fondation en juin 2003 n'était que de 5,000\$. Et faute d'aide de votre part, nous avons été dans l'obligation d'imposer en juillet dernier des frais d'édition aux auteurs, ce qui est très loin de nous plaire compte tenu de notre mission de valorisation du patrimoine littéraire et de promotion de l'écriture et de lecture. Nous avons dû aussi fermer

notre bureau en France et ainsi nous limiter uniquement aux auteurs de citoyenneté canadienne alors que nous en avons de tous les coins de la francophonie. Car, en plus de contribuer à reprendre le retard du Québec dans le domaine de l'édition en ligne, notre fondation s'est permis d'innover en la matière, attirant ainsi des dizaines d'auteurs d'Europe, d'Afrique et des États-Unis. Mais on ne peut pas maintenir une telle innovation, entièrement bénévole, sans l'aide de son gouvernement. Faute d'écoute, notre fondation a dû se replier sur elle-même et sur le Québec. Conséquence, comme le déclare également le président de l'UNEQ, le marché de l'édition en ligne nous échappe au profit d'entreprises françaises et américaines.

Enfin, à lire les déclarations de votre attachée de presse rapportées dans cet article paru le 15 Mars dernier dans Le Journal de Montréal, je dois conclure que votre cabinet ne vous informe pas adéquatement de la réalité et des véritables enjeux de l'édition en ligne. Vous trouverez donc, en annexe à la présente, copie de ma réponse à votre attachée de presse.

Veillez agréer, Madame la ministre, mes salutations les plus distinguées.

Au plaisir de vous rencontrer,

Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys

Pièce jointe : lettre adressée à Véronik Aubry, attachée de presse.